

CHRONIQUE

de la Société royale

LE VIEUX-LIÈGE

Association sans but lucratif

Sites et Monuments

Siège social : rue des Célestines, 14, B-4000 LIÈGE

ACTUALITÉS

Hôtel de Soër de Solières, le fleuron fané

Pour qui emprunte la rue Haute-Sauvenière, au lieu de longer jusqu'il y a peu l'aile à rue de l'hôtel dénommé de Soër de Solières, dont le bâtisseur était en fait Guillaume d'Elderen, chanoine de la cathédrale Saint-Lambert, un vide béant s'ouvre devant lui : éberlué, stupéfait, le passant découvre alors que l'aile ouest de ce splendide hôtel, qui était un des rares témoins de l'architecture renaissance italienne à Liège, a disparu et que les caves en

tuffeau du XVI^e siècle ont été complètement éventrées.

Atterré d'abord devant ce désastre, il reste là, sans voix, muet. Puis des interrogations vagues mais qui deviennent vite précises et lancinantes, le taraudent. L'immeuble n'était-il pas classé ? Après vingt ans d'abandon et malgré des cris d'alarmes nombreux, n'avait-on pas annoncé avec grand fracas, dans la presse, à la radio, à la télévision, sa restauration ? Oui, il croyait se souvenir que le coût de celle-ci était énorme ; mais il avait cru comprendre que non seulement il s'agissait d'un joyau architectural mais qu'en plus il y avait une réelle volonté politique de le sauver, de le restaurer,

de le réhabiliter et de lui donner ainsi une nouvelle vie. Il serait l'un des fleurons de cette nouvelle place Saint-Lambert que certains nous vantent tant, oubliant un peu vite le véritable saccage des vestiges archéologiques exceptionnels que contenait son sous-sol.



Le défunt hôtel de Soër de Solières.

Déjà décontenancé par ses premières interrogations, notre Liégeois est rapidement assailli par une déferlante d'autres questions. Il existe pourtant une commission d'experts – la Commission royale des monuments, sites et fouilles ; la direction de l'Aménagement du territoire est bien appuyée dans l'exécution de ses tâches, par une administration du Patrimoine; la Région wallonne a bien mis en place une cellule de maintenance en vue de veiller précisément à la sauvegarde des biens classés; un parastatal baptisé "Institut wallon du Patrimoine" est bien chargé spécialement de la réhabilitation et de la réaffectation de ce genre d'immeubles.

Quel a été le rôle de ces divers organismes dans cette démolition apparemment imprévue ? Ont-ils même été consultés, entendus, écoutés ? Car, il s'agit quand même d'un monument

d'intérêt exceptionnel même s'il n'a pas été repris dans le "*Patrimoine majeur de Wallonie*".

Quelles que soient les responsabilités - sans exclure celles de la Ville de Liège - dans ce gâchis, gâchis que l'on présente comme une "opération soignée de démontage", une chose est claire : quand on décide de restaurer, on convoque le ban et l'arrière-ban des médias, quand on décide – en catimini évidemment – de démolir, c'est le black-out. Et dire que nous sommes censés vivre à l'ère de la transparence et que l'on a même légiféré pour assurer la publicité de l'administration.

Décidément, le pays des "dysfonctionnements" l'est toujours et l'on a même le sentiment que dans la ci-devant principauté, en matière de patrimoine architectural en tout cas, ils ont encore de beaux jours devant eux. Ah ! si notre passant pouvait se tromper et si une information, claire, complète et fournie en temps voulu, pouvait lui être assurée, à lui et à tous les citoyens qui, outre qu'ils en financent la sauvegarde de leurs deniers, sont quand même aussi les détenteurs collectifs de ce patrimoine...

Bruno DUMONT



La démolition des caves !